

SIEGE DE BRUXELLES
Boulevard Clovis 15
1000 Bruxelles
Tél. 02-230 81 82
Fax 02-230 80 08

SIEGE D'ANVERS
Van der Sweepstraat 3 bus 44
2000 Antwerpen
Tél. 03-216 28 90
Fax 03-238 86 65

Bureau régional :

Bxl

DISTRIBUTEUR :

Electrabel

Ref.:

Compteur n° 5648569

Index :

V. ref.:

N. ref.:

RAPPORT N° : 108/010716/01

PROCES-VERBAL DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE BASSE TENSION

ADRESSE DE L'INSTALLATION :

12, Avenue G.E. Lelion

PROPRIETAIRE :

Mme

Adresse :

DEMANDEUR :

Adresse :

INSTALLATEUR :

Adresse :

TVA ou CI :

Dumon Daniel buba
Kesturbeklaan 148
1651 Beersel
447.386.467

Date du contrôle : 16/07/2001 Type de contrôle : examen de conformité - visite de contrôle suivant :

(RGIE art. 270) (RGIE art. 271) (RGIE art. 276) (RPGT art. 262) (R.L. art. 231) (Prescriptions distributeur)

Type d'installation : Nouvelle - Extension - Modification - Temporaire - Renforcement ; Type locaux : App. 5ieme D

Début travaux : Fondations avant - après 1.10.81 - Installation électrique avant - après 1.10.81 - 1.1.83 RGIE art. 86

Raccordement : Tension 3x220 V

Protection raccordement max 40 A

Câble aliment, tableau, princ. : 4 x 10 mm²

Inter.gén. : type 40A 0.3A

Type électrode de terre : boucle - barres - piquets - conducteur horizontal

Schéma : TT

Nombre de tableaux : 2 ; Nombre de circuits term. : voir schéma ; RA : 26 Ohm ; RI tot > 10 MOhm

DESCRIPTION : voir schéma unifilaire / position

Infractions constatées et/ou notes : Néant

DEVOIRS du PROPRIETAIRE, GESTIONNAIRE ou LOCATAIRE : voir verso.

CONCLUSION : 1. L'installation est conforme. Le DPCDR est plombé et les schémas unifilaires et de situation ont été visés. L'installation doit être vérifiée avant le 16/07/2006 (art. 271 RGIE) ainsi qu'avant mise en service après modification ou extension importante.

2. L'installation n'est pas conforme.

3. L'installation peut être maintenue en service pour autant qu'il soit remédié sans retard aux infractions mentionnées et pour autant que les mesures nécessaires soient prises pour que l'installation ne présente pas de danger pour les personnes et les biens.

L'installation n'est pas conforme. L'installation doit être vérifiée avant le :

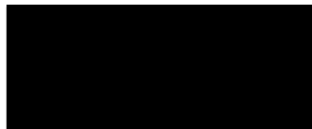
L'AGENT VISITEUR :
n° + nom + signature

108 / Beerton

kbert

Le directeur,

APPARTEMENT 5^{ème} D



INSTALLATION REALISE PAR :

DUMON Daniel b.v.b.a.
Electricité Gén. - Alg. Elektriciteit
Kesterbeeklaan, 148
1651 BEERSEL
Fax / Tél. : (02) 380 08 95
T.V.A. 447.388.487 B.T.W.

16/07/01

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'D. Dumon'.

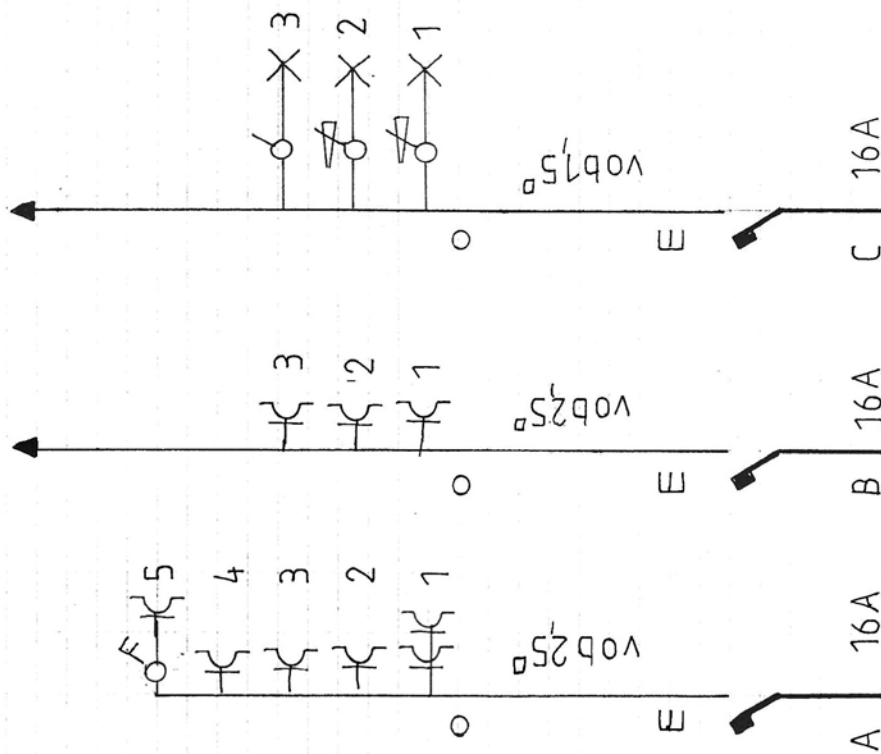
ORGANISME DE CONTROLE :

16/07/01

BTV
108/BEERTEN

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'BTV'.

INSTALLATION EXISTANTE



INSTALLATION EXISTANTE

